

AGENDA 2010

Election, Paix et Développement

6^{ème} Edition

Réalisé par

&

Union des Journalistes Indépendants
du Togo (UJIT)
Siège : Maison du Journalisme
BP : 81213 Lomé
République du Togo
Tél : +228 221 46 62 / 853 80 81
Fax : +228 22146 63
E-mail : ujitogo@yahoo.fr

Friedrich-Ebert-Stiftung (FES)
Rue Amelco, Les Cocotiers
08 B.P. 0620 Tri Postal
Cotonou - Bénin
Tél : +229 21 30 27 89 / 21 30 28 84
Fax : +229 21 30 32 27
E-mail : cotonou@fes-westafrica.org
<http://benin.fes-international.de>
République du Bénin

Nom

Surname / Name :

Prénoms

Given name / Vorname :

Société

Company / Firma :

Adresse

Address / Adresse :

Téléphone bureau

Office telephone / Telefon Büro :

Téléphone privé

Private phone / Telefon Privat :

E-mail

E-mail :

N° Pièce d'identité

ID-card number / Personalausweisnummer :

En cas d'accident, prévenir

In case of accident, contact / Im Falle eines Unfalls zu kontaktieren :

Groupe sanguin

Blood group/ Blutgruppe :



DIARY - KALENDER

SOMMAIRE

Pages

REMERCIEMENTS.....	4
AVANT-PROPOS DE LA REPRÉSENTANTE RÉSIDENTE DE LA FES.....	5
MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UJIT.....	7

✕

PARTIE I RÉFLEXIONS SUR ELECTION, PAIX ET DÉVELOPPEMENT

A) UNE ÉLECTION PACIFIQUE ET TRANSPARENTE POUR UN AVENIR PROMETTEUR.....	13
B) MÉDIAS, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DU JOURNALISTE EN PÉRIODE ÉLECTORALE.....	16
C) COMMENT GÉRER UNE RÉDACTION EN PÉRIODE ÉLECTORALE.....	21

✕

PARTIE II

B) L'ALBUM PHOTOS DES MEMBRES DU BUREAU ACTUEL DE L'UJIT.....	26
C) L'ALBUM PHOTOS DES ANCIENS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'UJIT.....	27
D) L'ALBUM PHOTOS DES ANCIENS DIRECTEURS DE LA MAISON DU JOURNALISME.....	27

✕

PARTIE III

AGENDA 2010	28
-------------------	----

✕

PARTIE IV MÉDIAS ET ADRESSES UTILES

A) MEDIAS ADRESSES UTILES.....	142
B) ADRESSES PERSONNELLES DES JOURNALISTES.....	154
D) CODE DE BONNE CONDUITE DU JOURNALISTE.....	169
E) GUIDE DU REPORTER EN PERIODE ELECTORALE.....	175
C) TEXTES FONDAMENTAUX DES MÉDIAS AU TOGO.....	180

Toute Notre Gratitude :

A

Madame la Représentante Résidente de la
Friedrich-Ebert-Stiftung à Cotonou,

Toute l'équipe du Bureau de
la Friedrich-Ebert-Stiftung à Cotonou,

Toutes les personnes qui, d'une manière ou
d'une autre, ont contribué à la réalisation de cette 6^{ème} édition
de l'Agenda de la Presse et de la Communication.

A chacune, à chacun et à tous, les sincères remerciements
du Bureau Exécutif de l'**Union des Journalistes
Indépendants du Togo.**

Avant-Propos

x

Les périodes d'élection constituent pour toute nation, des moments de grande vitalité démocratique. S'il est vrai que les élections ne sauraient à elles seules caractériser une démocratie, il n'en demeure pas moins vrai qu'on ne peut envisager une véritable démocratie sans la tenue d'élections régulières, libres, pacifiques et transparentes.

Du fait des enjeux importants liés aux élections, leur contestation débouche souvent sur des crises aux conséquences incalculables sur la stabilité politique et la paix sociale. Or, sans la paix sociale, le développement tant désiré n'est qu'un leurre.

Nul ne nie le rôle éminent joué par les journalistes dans l'éducation des masses, leur contribution sans pareil à la citoyenneté des populations et la préservation de tout système démocratique ; ce rôle prend un relief encore plus significatif pendant la période sensible des élections.

En effet, la qualité et même l'issue positive du processus électoral dépend, dans une bonne mesure, de la façon dont les professionnels des médias accomplissent leur mission durant les périodes préélectorale, électorale et post électorale.

C'est pourquoi, je félicite l'Union des Journalistes Indépendants du Togo pour la pertinence de la thématique choisie pour cet agenda.

Parce que les médias détiennent, à proportion égale, aussi bien les leviers de la consolidation de l'édifice démocratique que de son affaiblissement, le titre de quatrième pouvoir qui leur est accordé n'est ni usurpé, ni une fioriture.

On peut citer plusieurs exemples pour démontrer, s'il en est encore besoin, comment les médias peuvent contribuer de manière efficiente à la transparence et donc la crédibilité des élections. Une exigence de rigueur et d'honnêteté est requise davantage dans le traitement et la diffusion des informations de la part des organes de presse en période électorale afin de permettre aux électeurs d'effectuer des choix libres, en toute connaissance de cause.

En un mot, dans l'exercice de sa profession et surtout en période électorale, le journaliste doit donner la preuve de sa contribution à l'organisation d'un scrutin libre, transparent et équitable par le respect strict des règles d'éthique et de déontologie. Ainsi, préservera-t-il son indépendance en évitant d'en ajouter aux querelles politiques et en favorisant la consolidation de la paix sociale nécessaire à toutes actions de développement.

Fidèle à sa mission de promotion de la démocratie, la Friedrich-Ebert-Stiftung réitère son engagement à accompagner la presse togolaise pour une couverture responsable du

processus électoral en cours et l'édification d'une démocratie véritable, gage d'un développement durable.

Que les articles et illustrations contenus dans le présent agenda soient des sources d'inspiration et même de méditation pour l'ensemble des professionnels de médias du Togo.

Agréable lecture et heureuse année 2010 à toutes et à tous. !

Uta Dirksen

Représentante Résidente
Friedrich-Ebert-Stiftung
Bureau de Cotonou

Message du Secrétaire Général

Chères consœurs, chers confrères,

Chaque année, la presse togolaise se dessine par ses particularités. Malheureuses ou mauvaises, bonnes ou heureuses, nous écrivons sans nul doute des pages.

L'année 2009 a clairement établi le manque de confraternité criard dans la presse togolaise. Nous médisons sur nos confrères à loisir en totale insouciance et ignorance des règles de confraternité qui régissent pourtant notre corporation.

La chute ou le malheur d'un confrère fait malheureusement ou heureusement, cela dépend de là où nous nous positionnons, l'affaire d'une certaine presse, de certains confrères qui, au lieu de privilégier la règle de confraternité préfèrent plutôt la violer, la toiletter et la redimensionner.

L'article 16 de notre code de déontologie est pourtant clair : ***"Le journaliste doit rechercher et entretenir la confraternité. Il n'utilise pas les colonnes des journaux ou les antennes à des fins de règlement de compte avec des confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ne provoque pas son licenciement en proposant de travailler à sa place à des conditions inférieures."***

Ce manque de confraternité, outre une expression d'une volonté manifeste de nuire à un confrère, dérive toutefois des besoins financiers pressants qu'éprouvent les entreprises de presse ou certains de leurs responsables.

Nous avons du mal à résister devant des propositions suffocantes et momentanément gonflantes. Ces dernières ne font que détruire à petit feu la corporation et même nos relations personnelles. La finalité, c'est que nous passons le clair de notre temps, dans la presse togolaise, à médire, à chercher la petite bête dans la vie et la profession de l'autre, à chercher à gagner de l'argent par tous les moyens même au détriment de notre cause commune : le métier de journalisme que nous exerçons tous. S'il faut même troubler l'eau et y pêcher ensuite, nous en sommes malheureusement capables. En clair, nous passons notre temps à nous tuer à coup sûr, à nous ridiculiser devant nos éventuels annonceurs ou partenaires stratégiques, à ternir l'image de la presse, ce noble métier, et de la presse togolaise en particulier.

Imaginons chères consœurs, chers confrères, une journée de véritable vie confraternelle, vingt quatre (24) heures à donner vie et sens à cette notion de confraternité dans la presse togolaise, la profession se verra grandie et pleinement enrichie. Je voudrais bien, c'est un souhait, et un appel lancé, que nous réfléchissions sincèrement, en toute âme et conscience

à passer des moments agréables dans notre corporation, seulement mille quatre cent quarante (1440) minutes à nous aimer véritablement et à mettre en pratique la règle de confraternité. Nous avons passé trop de temps à nous haïr, à nous détruire pour des raisons et intérêts qui malheureusement n'en valaient pas du tout la peine.

Chères consœurs, chers confrères,

Notre pays, le Togo, est dans une nouvelle dynamique, celle de la tenue de la Présidentielle de 2010. Point n'est plus besoin de nous le rappeler. Nous avons notre rôle, notre partition à y jouer efficacement et pleinement. Il est question aujourd'hui de la responsabilité sociale du journaliste en période électorale. Je nous sais très avertis. C'est pourquoi, je vous invite une fois encore à mettre l'accent sur le professionnalisme dans nos écrits et activités de tous les jours.

La presse togolaise a fait ses preuves en ce sens pendant les Législatives de 2007. Toutes les classes politiques et l'opinion aussi bien nationale qu'internationale ont reconnu que nous avons fait efficacement notre travail. Devons-nous aujourd'hui perdre cette considération ou plutôt chercher par un sens plus poussé à préserver ces acquis ? Telle est la question que je vous pose publiquement. La réponse est personnelle et conséquente.

Cependant, je voudrais vous inviter à relire, ou à lire pour ceux qui, c'est la première fois qu'ils découvrent ces lignes, ces quelques paragraphes introductifs au code de bonne conduite du journaliste pendant les élections de 2007 élaborées par la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication en association avec les Organisations professionnelles des médias :

- Les élections constituent, en effet, une période cruciale pour les médias, surtout dans les jeunes démocraties que sont nos Etats. Il s'agit d'une période où les passions, soulevées par la perspective d'accès au pouvoir, se voient attisées et cristallisent l'attention du public et des médias. On observe, même dans les démocraties les plus solides d'Europe et d'Amérique du Nord, une tendance des médias à susciter des émotions passionnées et à relayer les accusations et les démentis les plus incendiaires des acteurs politiques, sans prêter attention à la voix des citoyens et aux préoccupations réelles des populations.
- Les élections constituent assurément un défi pour le journaliste, elles sont la meilleure occasion pour lui de se laisser guider par des règles de probité en vue de contribuer à éclairer le public et à lui permettre de faire son choix en connaissance de cause dans l'isolement.
- Les élections entraînent des obligations et des responsabilités pour les journalistes professionnels. Cela signifie que les journalistes n'emploient que des méthodes honnêtes et légales pour obtenir les informations et évitent de publier ou de diffuser une information sans en vérifier le contenu factuel. Et même pendant une campagne, la responsabilité du journaliste consiste à ne pas répéter sciemment les allégations inexacts et des discours

injurieux sans permettre à la partie visée de les commenter ou d'y répondre. Ce qui rend une élection crédible, ce sont des électeurs bien informés qui forgent librement leur opinion.

Chères consœurs, chers confrères,

Les défis qui nous attendent en 2010 sont non seulement nombreux mais également cruciaux. Nous avons, j'en suis sûr, les capacités pour les surmonter dans les règles de l'art et pour le bien de notre profession.

Pour terminer, et en votre nom, je voudrais remercier très sincèrement la Représentante Résidente de la Friedrich-Ebert-Stiftung et tous ses collaborateurs pour leur habituel accompagnement de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo dans la formation et le renforcement des capacités de ses membres.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2010 dans le respect des textes régissant notre profession et surtout beaucoup d'élan de confraternité.

Je vous remercie.

Crédo A. K. TETTEH

Secrétaire Général de l'UJIT

